

Projet de fusion d'Orange Caraïbe SA (OCA) dans Orange SA (OSA)

## **UN PROJET SOUS HAUTE TENSION** **« Plus de 300 salariés en danger ! »**

Contre l'avis de la CGT, ne tenant compte ni de la situation sanitaire anxiogène, ni de la guerre en Europe, ni du contexte inflationniste et de vie chère, Orange SA a ouvert son projet de fusion d'Orange Caraïbe SA dans Orange SA lors de la séance CSEC du 10 Mars.

### **Quel est le bien-fondé de ce projet ?**

Pour la CGT, ce projet de fusion n'est autre qu'une opération financière structurante qui occulte radicalement le devenir des salariés concernés !

### **2 entreprises, 2 histoires...**

Depuis une dizaine d'années, les salariés d'Orange Caraïbe entendent parler de cette fusion et depuis quelques années, ils subissent les fusions d'activités dans différentes unités.



Résultat : des situations délicates voire anxiogènes pour les salariés des deux entités juridiques composant cette Direction Orange aux Antilles-Guyane.

Orange Caraïbe SA et Orange SA ont deux histoires totalement différentes, deux vécus différents. La CGT alerte la Direction sur le « comment faire travailler ces deux populations de salariés aux cultures différentes, dans des conditions optimales ».

La Direction, arrogante et aveugle, répond que les choses sont déjà imbriquées depuis des années et que tout va bien dans le meilleur des mondes.

**Orange Caraïbe, c'est un chiffre d'affaires juteux, une part de marché insolente... Mais ce sont aussi 320 salariés, qui se demandent à quelle sauce ils seront dévorés dans ce projet !**

## Une fusion-absorption

Ce choix du type de fusion est radical. Pour la CGT cela présume une Direction montrant les crocs lors de négociations avec les Organisations Syndicales, qui ont démarré le 22 mars.

La CGT dénonce cette absence de dialogue social au sein de la Direction Orange aux Antilles--Guyane. En effet les organisations syndicales, qui sont les interlocuteurs privilégiés de cette direction arrogante, ne souhaitent pas être écartées des débats parce qu'elles ne cessent de dénoncer une maltraitance sociale dans cette Direction Orange.

La CGT demande des garanties (budget, moyens) pour que les négociations soient sincères et loyales.

Comment une Direction peut-elle lancer un projet de restructuration sur des bases sociales aussi fragiles ?

## Un volet social transparent ...

Pour la CGT, ce projet ressemble à une restructuration sociale, pour ne pas dire un PLAN SOCIAL sur le périmètre de cette DO.

La CGT a alerté la Direction sur le volet social de ce projet qui est un point insignifiant du dossier transmis au CSEC. Mais nous constatons que :

« 15 salariés d'Orange Caraïbe PERDENT LEUR EMPLOI dans ce projet »

- Une Direction ne présentant aucun accompagnement concret mais rejetant sur les salariés la responsabilité de leur avenir professionnel.

« Les salariés d'Orange Caraïbe risquent fortement de voir leur pouvoir d'achat diminuer »

- Une Direction souhaitant effectuer des économies sur le dos des salariés.

**Pour la CGT, les risques de cette fusion  
doivent être prises en comptes.  
Elle ne doit pas se faire à n'importe quel prix.**

## La CGT réclame

- **Un réel dialogue social apaisé et de qualité,**
- **Un accord de transition MIEUX-DISANT que les 2 accords d'entreprise existants,**
- **Un accompagnement renforcé et sécurisé des salariés,**
- **Une rémunération annuelle équivalente À MINIMA.**



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D  
Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr) Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)

